

Mercredi 18 septembre 2019

Budget participatif : « Soutenez vos projets coup de cœur »

Le budget participatif brestois, saison 2, s'annonce tout aussi mobilisateur que la première édition avec de nombreux projets soumis à la consultation des Brestoises et des Brestois sur jeparticipe.brest.fr ou sur papier. Les aménagements urbains, l'art, la culture, le patrimoine, ainsi que les mobilités, sont les thèmes les mieux représentés dans ces projets citoyens. La ville de Brest invite donc tous les habitant.e.s à se saisir de cette consultation du 19 septembre au 22 octobre, afin de choisir les projets qui méritent le plus à leurs yeux de continuer l'aventure du Budget participatif.

« Un théâtre de plein air pour un cœur de quartier » ; « un parc d'aventures sensorielles » ; un jardin de silence », « Prévert et Barbara dans la rue de Siam » sont à titre d'exemples quelques-uns des projets illustrant la grande diversité des projets déposés et l'imagination que les citoyens ont déployée. Des projets de quartiers mais aussi des projets à l'échelle de la ville vont ainsi pouvoir être discutés dans la deuxième phase du Budget participatif, qui s'ouvre le 19 septembre.

Pour participer à cette phase, rien de plus simple. Chaque Brestoise et chaque Brestois peut s'inscrire sur le site jeparticipe.brest.fr, en renseignant son domicile, et ainsi disposer d'un compte qui lui permettra de soutenir son ou ses projets préférés. Nouveauté cette année : le vote papier est possible à l'accueil de l'Hôtel de Ville, de l'Hôtel de métropole, dans les mairies de quartier et au CCAS. Un chalet éphémère prendra place spécialement place de la Liberté pour découvrir les projets et il sera possible d'y voter. Ouvert les mercredi et vendredi de 17h à 19h, le samedi de 14h à 18h et les dimanches des journées du patrimoine et de la Foire Saint-Michel de 14h à 17h. Les 40 projets ayant obtenu le plus de soutiens seront ensuite analysés par les services de la ville de Brest.

C'est grâce aux résultats de cette consultation que seront sélectionnés une quarantaine de projets citoyens, pour la troisième phase du Budget participatif. Il s'agit donc d'une étape primordiale dans ce deuxième budget participatif : les projets issus de la deuxième phase seront, du 5 novembre au 31 décembre examinés par les services de la collectivité pour évaluer leur degré de faisabilité, au plan juridique, financier comme technique.

Rappelons qu'à la fin de cette deuxième phase puis de l'étude de faisabilité, les Brestoises et les Brestois seront à nouveau appelés à se prononcer lors d'un vote final se déroulant du 16 au 30 janvier. Un « forum des projets » se déroulera le 18 janvier, cette fois-ci aux Capucins. A l'issue de ce processus, tous les projets retenus entreront dans la phase de réalisation. Le budget participatif a clos sa première phase le 11 septembre dernier. Durant celle-ci et depuis le mois de juin, de nombreux citoyens se sont emparés de l'outil mis en place par la mairie de Brest, en proposant 138 projets. L'ensemble des projets qui ont réuni les critères nécessaires, 87 au total, sont aujourd'hui consultables sur le site internet jeparticipe.brest.fr.